

Lettre de Pierre Poivre au Comité secret

A Canton, le 31 décembre 1750

Un document des Archives nationales. A.N. Col C/1/3. Carton 98, n°13.

Lettre adressée au Comité secret, c'est-à-dire à une cellule à la direction de la Compagnie des Indes, spécialement chargée de suivre la mission secrète du sieur Poivre. Rappel : départ de l'Isle de France le 2 juin 1750, passager du *Mascarin*. Escale à Java (Le 14 juillet, 3 jours à Serigny), et arrivée à Macao le 8 août, puis Canton le 14 août. Traite de Macao et de Canton. Démêlées avec le capitaine Trublet. Constitue une cargaison pour vendre à Manille. Récupère des plantes et vers à soie. Le ginseng canadien. Revient sur la persécution en Cochinchine.

=====

Reçu le 1 août 1751,
par le vaisseau *la Villefix*

MM. du Comité secret.

A Canton, le 31 décembre 1750

N°16

Messieurs,

Les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire de l'Isle de France par la voie du vaisseau *le Dragon* vous ont appris toute la suite de mon voyage à la Cochinchine, et mon retour au près de M. David. Je vous ai fait savoir le dessein où j'étais de passer en Chine avec les marchandises destinées pour Manille, afin de suivre ma seconde opération. Je me suis embarqué sur le vaisseau *le Mascarin* commandé par M. Trublet. J'ai préféré de passer sur ce vaisseau parce que il était le premier expédié, et qu'il était de conséquence pour moi d'arriver de bonne heure à Macao, afin d'avoir le temps de débarquer les marchandises dont j'étais chargé.

Nous avons mis à la voile le deux de juin et après une traversée ordinaire nous avons atterri à Java le 14 de juillet. Nous avons relâché pendant trois jours au petit village de Serigui [Serigny] situé sur la côte de Java. Nous avons trouvé toute sorte de rafraîchissement en abondance, et de là nous sommes rendus en Chine dans dix-huit jours. Le 8 du mois d'août nous avons mouillé devant Macao.

De concert avec M. Trublet, je suis descendu dans cette ville pour y prendre des arrangements avec les Portugais afin de pouvoir sans risque et sans opposition y débarquer les marchandises de la Compagnie. A l'Isle de France j'avais prévenu M. [illisible, certainement David] de la nécessité de cette opération, et M. Trublet avait en conséquence reçu un ordre de me remettre à ma demande, soit à Macao, soit à Canton les marchandises qui étaient à ma consignation dans son vaisseau. Le motif de cette précaution était d'épargner à la Compagnie les frais considérables des douanes de Canton, tant pour l'entrée que pour la sortie, les marchandises destinées pour Manille ne pouvant absolument s'embarquer qu'à Macao, soit sur un vaisseau portugais, soit sur les Espagnols qui viennent tous les ans dans le port de Macao faire le commerce de la Chine, il ne peut y avoir aucune raison de faire passer les dites marchandises à Canton. D'ailleurs quelque unes de ces marchandises telles que les tableaux, estampes, Christ d'ivoire, et autres étaient d'une nature à faire naître des soupçons dans l'esprit des Chinois dont le gouvernement se défie aujourd'hui plus que jamais de tout ce qui paraît appartenir à notre religion qu'il persécute. Un autre motif aussi fort encore m'engageait à ne rien oublier pour remettre ces marchandises à Macao : le motif était de ne rien laisser paraître à Canton qui

put déceler le secret de mon voyage. Il est certain que les effets destinés pour Manille ne paraissant point à Canton, mon secret était beaucoup en sûreté.

Je suis donc descendu à Macao. Là, aidé des Jésuites français, je suis convenu avec le gouverneur et le douanier portugais que mes marchandises seraient débarquées librement, que tous les tableaux, estampes et autres effets de religion ne paieraient aucun droit, et pour les autres articles je me suis accordé à un prix modique inférieur de beaucoup à celui qui se paie ordinairement aux douanes de Canton. Ensuite je me suis assuré d'un magasin et pour plus grande facilité, j'ai obtenu un ordre par écrit pour pouvoir entreposer toutes les marchandises à bord d'un vaisseau portugais qui était mouillé près du nôtre et qui devait entrer le lendemain dans le port. Par cette nouvelle précaution j'épargnais la peine de notre équipage et je prévenais toutes les mauvaises difficultés que la douane chinoise de Macao aurait pu faire.

Je retournai à bord, bien content de ma petite négociation, mais quelle fut ma surprise et mon chagrin lorsque ayant rendu compte à notre capitaine de mes arrangements il refusa durement de me donner aucun de ses bateaux pour porter les marchandises à bord du vaisseau portugais. En vain je lui donnai les meilleures raisons pour le faire changer d'avis, en vain je lui rappelai qu'il avait un ordre, que son refus peu réfléchi était contraire aux intérêts de la Compagnie, il appareilla en me donnant pour toute réponse qu'il ne connaissait point les ordres de M. David.

S'il y avait eu alors la moindre apparence de mauvais temps, j'eus été le premier à le presser de partir pour se rendre à Canton, mais il faisait le plus beau temps du monde, on ne découvrait pas un nuage à l'horizon, il y avait dix jours que le typhon était passé, et il n'était plus à craindre. Tous les officiers du *Mascarin* n'ont pu s'empêcher de blâmer la conduite de leur capitaine en cette occasion. Tout son vaisseau est témoin contre lui parce que ma demande et son refus ont été publics.

J'aurais bien souhaité pouvoir vous laisser ignorer cette faute de M. Trublet, mais je me vois obligé de vous en rendre compte à cause des grands frais et des embarras où m'a jeté son refus. J'ai été d'autant plus sensible à ce contretemps que je devais moins m'y attendre de la part d'une personne qui avait toutes sortes de raisons de penser comme moi pour vos intérêts : d'ailleurs j'avais toujours vécu en très bonne intelligence avec ce capitaine, et jusqu'au moment que j'en ai fait la triste expérience je ne me fusse jamais défié de sa mauvaise volonté. Je pense qu'il n'y a eu qu'un peu d'humeur dans son procédé, mais c'est une humeur bien chère pour la Compagnie, puisqu'elle lui a coûté plus de six cents tael pour les droits d'entrée et de sortie à Canton, plus les frais de transport à Macao, et les avaries inséparables de la visite rigoureuse qui se fait aux douanes de Canton.

Nous avons donc appareillé de la rade de Macao pour nous rendre à Wampou, et nous sommes arrivés à Canton le 14 d'août. Après avoir pris langue dans le pays et recherché dans quel état se trouvait le commerce, j'ai trouvé que le plus grand nombre des marchands qui les années précédentes faisaient le négoce des compagnies d'Europe étaient ruinés. Les principes de ceux-ci y avaient tellement perdu leur crédit qu'il ne paraissait aucune sûreté à se fier en eux. Quand j'ai voulu rechercher la cause de ce mal, tous, Chinois et étrangers se sont accordés à me dire que les subrécargues résidents étaient la cause de leur ruine et de celle du commerce : ce qui prouve de quelle importance est l'exécution de l'ordre que vous avez envoyé cette année pour détruire entièrement la résidence. Vous avez apporté à un mal essentiel, le remède le plus efficace, ainsi vous me dispenserez de vous en parler davantage. Rien n'est plus éloigné de mon caractère que de penser à desservir qui que ce soit dès que vos intérêts ne sont plus en compromis.

Je laisse à MM. les subrécargues qui rentrent cette année l'honneur de vous exposer plus en détail la situation présente du commerce de la Chine, ils s'en acquitteront beaucoup mieux que je pourrais le faire, ils sont plus que personne en état de vous faire un rapport fidèle du changement qu'ils y ont trouvé et des raisons de ce changement. En vous rendant compte de leur gestion, ils ne

manqueront pas d'entrer dans le dernier détail pour faire connaître à la Compagnie ce qu'elle peut entreprendre, prévoir, craindre, ou espérer pour cette partie de son commerce. Je n'insisterai à ce sujet que sur un article qui m'a paru de conséquence mais dont je renvoie l'exposition à la fin de ma lettre pour vous parler auparavant de ce qui m'intéresse le plus, je veux dire l'objet de ma mission.

Quelques jours après mon arrivée à Canton j'ai fait descendre les marchandises destinées pour Manille, et je les ai logées dans un petit magasin que M. Delabarre m'a accordé dans sa factorerie. La vue de ces marchandises a excité la curiosité de quelques personnes. On a voulu savoir leur destination, mon secret m'a coûté cher, il m'a occasionné de la part des curieux ou des jaloux beaucoup de contrariétés qui ont été poussées trop loin. Je vous en épargnerai le récit parce que toutes ces contrariétés n'ont fait de tort qu'à moi-même, elles n'ont pas nui à vos intérêts, et quoique l'intention trop manifestée de ceux qui en ont été les auteurs fut de me traverser dans ma mission jusqu'ici ils n'ont pu réussir qu'à me causer beaucoup de chagrin et d'inquiétude. J'ai suivi à la lettre l'article de vos instructions par lequel vous m'ordonniez au cas que je vins l'année dernière en Chine de ne point faire savoir au Conseil de direction le sujet de mon voyage. J'ai senti tout ce que vous vouliez me dire par cet article, j'ai gardé le secret et par là je me suis mis à l'abri de la mauvaise volonté.

Il y a à Macao deux vaisseaux destinés pour Manille, l'un espagnol, et l'autre portugais mais fretté par des Espagnols. Je me suis arrangé avec ceux-ci qui doivent partir les premiers, c'est-à-dire au commencement de mars 1751. Il y a place dans leur vaisseau pour les marchandises dont je suis chargé et je n'ai eu aucune difficulté à obtenir d'eux tous les arrangements que j'ai crus les plus favorables pour mon voyage. Outre les marchandises que j'ai emportées d'Europe, j'ai avec moi neuf mille piastres que j'ai demandées à M. David, et j'emploierai en soieries, marchandises de peu de volume, et qu'on dit être d'un bon débit à Manille. Comme j'espère arriver de bonne heure dans cette colonie espagnole, j'aurai bientôt fait la vente de mes marchandises et il me restera au moins quatre ou cinq mois pour travailler à recueillir ce que j'ai eu l'honneur de vous promettre et qui est l'objet principal de ma mission. Jusqu'à la fin de décembre, temps auquel part ordinairement le vaisseau de Pondichéry, quoique cette voie soit plus longue que celle de la Chine, je suis déterminé à la prendre parce que j'y vois moins de risque pour ce que je dois porter à l'Isle de France. Pour revenir à Canton prendre la voie de nos vaisseaux de Chine, il me faudrait partir de Manille en octobre, temps auquel la mer est orageuse sur la côte des Philippines. D'ailleurs mes caisses seraient mal en sûreté dans un vaisseau portugais ou espagnol, et il n'y aurait qu'une occasion ou des circonstances plus favorables que celles que je peux prévoir qui pourraient m'engager à prendre une autre route que celle de Pondichéry.

En attendant que les marchands chinois me fournissent les marchandises que j'ai commandées pour Manille, je tâche de faire ici toutes les observations et les remarques possibles dans l'espérance de découvrir quelque chose dont la connaissance pourrait être utile à la Compagnie. Je ne quitte jamais de vue cette partie de l'état à laquelle je suis attaché et que je sers. Je pense surtout à notre chère colonie de l'Isle de France que je voudrais bien voir devenir de plus en plus florissante. J'envoie à M. David toutes les petites remarques qu'il m'a demandées sur le commerce qu'il veut établir entre son île et Canton. Je lui marque les prix des différentes marchandises qu'il peut tirer de la colonie pour envoyer à la Chine. Le bois d'ébène par exemple vaut ici cette année deux tael le pic et dans le temps qu'il se donne à meilleur marché il ne vaut guère au dessous d'un tael six mas. Les habitants de l'Isle de France qui le coupaient ci-devant ne le vendaient qu'une demi-piastre la bille qui pèse environ un pic ainsi vous voyez qu'il y a un beau bénéfice à le porter en Chine. M. David compte en envoyer tous les ans sans qu'il en coûte aucun frais à la Compagnie pour le transport parce qu'il profitera des vaisseaux d'Europe destinés pour Canton que vous faites passer tous les ans à l'Isle de France. Il aurait commencé dès cette année à faire cet essai de commerce si les travaux continuels de la marine et les

embarras du voyage augmentés par la disette d'ouvriers, le lui avait permis. L'envoi annuel de cette marchandise et de quelques autres qu'on peut ajouter du cru de l'Isle de France, mettra le Conseil de direction de Canton en état de fournir les magasins de l'île de toutes les marchandises de Chine nécessaires pour la colonie suivant la note qui lui en sera fournie.

J'ai pensé ici à ramasser quelques Chinois ouvriers qui voulussent passer à l'Isle de France au service de la Compagnie. J'en ai trouvé une douzaine de bonne volonté, les uns ouvriers en bambous et en rotins, les autres sachant cultiver les vers à soie, quelques menuisiers, un potier, et un autre pour le travail du coton. Mais dans le temps que je faisais avec eux les coûts de leur engagement et que je m'arrangeais pour les faire embarquer, j'ai appris que le Conseil de direction avait une défense de la part de la Compagnie d'emmener des Chinois sur ses vaisseaux. La connaissance de cet ordre que j'ignorais m'a tout à coup arrêté, ce dont je ne suis pas peu fâché par l'envie que j'ai de rendre service à notre chère colonie de l'Isle de France.

Je me dédommage faiblement de ce service manqué en envoyant à M. David plusieurs plants de mangoustier que j'ai reçu en passant à Java, des arbres de li-tchi de toutes les espèces qui se trouvent ici, des plants du meilleur thé que j'ai fait venir de la province du Fou-Hieu, en un mot, toutes les espèces d'arbres utiles que j'ai pu trouver ici. Le mangoustier et le li-tchi, comme vous savez, sont les deux meilleurs fruits qui se trouvent hors de l'Europe, ils peuvent même aller de paire avec ce que nous avons de bon dans nos fruitiers. Je ne doute pas que ces plants ne réussissent parfaitement à l'Isle de France. Ce sera une douceur de plus pour le colon et pour nos marins.

Tous les plants que j'avais apportés du Cap et ceux que j'ai transportés de Cochinchine faisaient à merveille lors de mon départ pour Canton. Dans l'espace d'un an j'ai trouvé les chênes crûs à la hauteur de cinq pieds et tous les autres plants à proportion. S'ils étaient conduits par une main habile, et par un colon intelligent il est certain qu'ils seraient dans peu d'un grand avantage à la colonie. Sans parler des arbres fruitiers qui ne fournissent que l'agréable, quel avantage la Compagnie ne tirerait-elle pas du poivrier, du cannellier, du saffranum, de la multiplication des différentes espèces de rotins, du bois de sapan, et à la suite des années, du bois d'aigle, du chêne, des arbres qui fournissent l'huile de bois, de ceux qui donnent le vernis, et d'autres que j'ai transportés de Cochinchine, lesquels avaient tous bien pris et faisaient fort lors de mon départ pour la Chine.

Comme la graine de vers à soie que M. Germain avait apportée de France s'est trouvée gâtée à son arrivée dans l'île, j'ai eu ordre de M. David d'en envoyer de celle de Chine. J'ai ramassé toute celles que j'ai pu trouver à Canton, et j'en ai trouvé une quantité suffisante que j'envoie avec toutes les précautions que j'ai pu prendre pour assurer la conservation jusqu'à l'Isle de France. Si les précautions que j'ai prises réussissent, M. David vous en fera part, c'est lui-même qui m'a fourni les expédients que j'ai suivi pour la conservation de cette graine. J'ai toutes sortes de raisons de croire que l'entreprise de la soie réussira à l'Isle de France

Avant de finir cette lettre je dois vous faire part d'une observation que j'ai faite ici touchant un objet de commerce qui est en grande faveur parmi les Chinois et dont la Compagnie tirerait un grand avantage en le faisant comme elle le peut à l'exclusion de toute autre (je veux vous parler du ginseng du Canada.) Cette année-ci il s'en est trouvé dans les quatre vaisseaux de la Compagnie environ 25 pics. La meilleure partie a été vendue à 32 tael le cati, et le reste à vingt et vingt cinq tael. Vous voyez Messieurs quel bénéfice immense ont fait sur cette marchandise ceux qui ont eu le bonheur d'en avoir cette année. Le ginseng coûte ordinairement six francs la livre en France, et on peut l'avoir pour un écu au Canada. La Compagnie qui a déjà le commerce exclusif du castor ne pourrait-elle pas obtenir également celui du ginseng. Cette marchandise qui n'a de débouché qu'à la Chine ne peut convenir qu'à la Compagnie qui fait seule le commerce dans ce pays. Je suis persuadé que vous n'auriez aucune difficulté à en obtenir le privilège exclusif. Il paraît que les marchands chinois ont pris

goût à cette marchandise de manière à ne pas s'en dégoûter sitôt. Les marchands qui achetèrent l'année dernière le ginseng des vaisseaux français à dix-huit et dix taels le cati y gagnèrent considérablement de façon que quelques-uns d'eux qui commençaient à chanceler et perdre leur crédit avant cet achat se sont vus tout d'un coup rétablis dans leurs affaires. C'est ce qui a fait monter cette année le ginseng si haut, et il y a toute apparence que les marchands qui l'ont acheté cette année s'en trouveront bien, parce que ce ginseng a pris faveur non seulement en Chine mais encore au Japon. Si la Compagnie était seule maîtresse de cet objet de commerce elle serait en état d'en soutenir le prix en réglant ses envois suivant la consommation, au lieu que les particuliers ne peuvent que le faire tomber en apportant le plus qu'ils pourront à l'envi les uns des autres, outre qu'ils le feront monter en France à un prix exorbitant. Comme MM. nos subrécargues sont intéressés à ce que la Compagnie ne se mêle pas de ce commerce parce que leur prompte fortune en dépend, vous aurez peut-être de la peine à tirer d'eux quelques connaissances à ce sujet, mais vous pouvez compter sur l'exactitude de ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je suppose que la Compagnie envoie ici tous les ans vingt pics de ginseng, que le cati lui revienne à six francs rendu en France (ce qui fait la somme de douze mille livres) et qu'elle le vende en Chine vingt taels le cati (ce qui fait pour les vingt pics trois cents mille livres) un tel bénéfice ne me paraît pas à mépriser. Ce seul article de ginseng fournirait à bien des dépenses.

Après la tentative de commerce que je viens de faire l'année dernière par vos ordres à la Cochinchine, je ne puis me dispenser, Messieurs, de vous faire part de la révolution surprenante qui est arrivée cette année. Le roi de ce pays-là a maltraité généralement tous les étrangers, Chinois et Européens, à la réserve du vaisseau portugais de Macao. Les missionnaires surtout ont beaucoup souffert, le prince les a fait arrêter dans toute l'étendue de son royaume, et les a tous chassés, Français, Allemands, Portugais, Espagnols, et Italiens. Tous ont été compris dans la même disgrâce excepté un Jésuite allemand, qui est resté à la cour à titre de médecin. Suivant le rapport du plus grand nombre des exilés, cette persécution a été suscitée par un grand mandarin nommé Cai au tin, lequel est parvenu depuis mon départ de ce pays-là, à une haute faveur dont il a profité pour se venger de quelques mandarins chrétiens, et de quelques missionnaires qui lui avaient donné des sujets de mécontentement.

Comme le roi de la Cochinchine est menacé de guerre de la part du Tonquin, et de Camboge, l'habile mandarin a profité de ses inquiétudes pour lui mettre dans l'esprit des idées de défiance, de soupçon contre les missionnaires. D'ailleurs le prince était déjà indisposé contre la religion par l'exemple de l'empereur de la Chine qui la persécute et par l'indiscrétion de quelques missionnaires qui avaient parlé contre son service. Il n'ignorait pas non plus la discorde qui régnait entre les prédicateurs d'une même religion. Plusieurs d'entre eux se mêlaient trop des affaires temporelles dans lesquelles il est difficile de se mêler sans se faire des ennemis et des jaloux. Lorsque l'arrêt qui les chassait du royaume a été publié, ils auraient encore pu trouver divers moyens pour raccommo-der leurs affaires, le mandarin persécuteur lui-même leur fit sentir qu'en donnant de l'argent ils remédieraient au malheur de leur mission, mais la différence de nation, d'ordre, d'opinion, et d'intérêts, en un mot la discorde qui régnait entre nos prédicateurs de la foi acheva ce que la vengeance d'un mandarin idolâtre avait commencé. Cependant quelques-uns des exilés retournent cette année dans le vaisseau de Macao, et comptent être bien reçus avec un présent. Je vous parle brièvement de cette révolution parce qu'il ne manquera pas en France de relations qui vous en apprendront toutes les circonstances. Je crains seulement qu'il n'y en ait de contradictoires les unes avec les autres, parce que ceux qui peuvent les publier ont des intérêts contraires.

Pour moi je ne vous dis sur cette matière que ce que je crois le plus conforme à la vérité. Peut-être qu'en France quelqu'un vous racontera les choses différemment car il y a ici une personne qui a fait ce qu'il a pu [*sic*] pour faire croire au public que notre vaisseau de Cochinchine avait été pour quelque chose dans cette révolution. Il a été démenti par le rapport d'un grand nombre de missionnaires, je veux parler de ceux mêmes qui ont été chassés de la Cochinchine. Vous pourrez

interroger ceux qui retournent de Chine, ils n'auront aucun intérêt de vous cacher ce qu'ils ont appris ici touchant cette affaire. Ainsi je n'insisterai pas davantage à ce sujet. Je crois être sans reproche et je suis sans inquiétude de ce côté-là.

Je finis, Messieurs, en vous promettant de faire tous mes efforts pour réussir dans la mission dont vous m'avez chargé. Je n'épargnerai jamais mes peines quand il sera question de rendre quelque service. C'est par là que je veux mériter votre protection et vous prouver le zèle respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être

Messieurs

Votre très humble et très
obéissant serviteur.

Le Poivre

* * *